***Avis d’Appel d’Offres (AAO)***

***Ministère de l’Agriculture / CFPR***

*AAO No: 01/CPMP/MA/CFPR/2023*

1. Cet Avis d’appel d’offres est relatif au Dossier d’Appel d’Offres N°01/T */CPMP/MA/CFPR/2023*
2. Le Centre de Formation des Producteurs Ruraux de Boghé (CFPR) a obtenu dans le cadre de son budget 2023 des fonds afin de financer son plan d’action et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation de travaux de réhabilitation de ses locaux. Les travaux seront exécutés à Boghé dans un délai ne dépassant pas Cent vingt (120) jours calendaires.
3. Le CFPR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter, en un lot unique, les travaux de réhabilitation du Centre de Formation des Producteurs Ruraux de Boghé.
4. Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national ouvert.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du CFPR de Boghé Tel: (+222) 47 80 85 65 /41 26 81 21/32 11 22 53 et Email: **Tahermedimale2@yahoo.fr** et/ou prendre connaissance des documents d’Appel d’offres dans les bureaux du CFPR à Boghé ou à l’Avenue M. Moktar Ould Daddah située à proximité de la Télévision de Mauritanie de 09 h à 16 h du lundi au jeudi et de 09 h à 1 1 h le vendredi.
7. Les exigences en matière de qualification sont :

* Soumission des états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.
* Avoir un minimum de chiffre d’affaires annuel moyen des activités de construction de :

Cinq millions Ouguiya (5 000 000 MRU). Ce chiffre d’affaires doit correspondre au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022).

* Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, avoirs non grevés, lignes de crédit, autres que l’avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : Six cent mille Ouguiya (600 000 MRU).
* Avoir effectivement exécuté en tant qu’entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins deux (02) marchés au cours des Cinq (05) dernières années (2020 à 2023) avec une valeur minimum de : Cinq millions d’Ouguiya (5 000 000 MRU) par marché. Ces travaux doivent être exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l’essentiel, et qui sont similaires aux Travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Formulaires de soumission.

Voir le document d’Appel d’offres pour les informations détaillées.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-après : Avenue M. Moktar Ould Daddah située à proximité de la Télévision de Mauritanie Tel : (+222) 47 80 85 65 /41 26 81 21/32 11 22 53 et Email : **Tahermedimale2@yahoo.fr** à compter du 14/ 03/ 2023 contre un paiement non remboursable de Cinq milles Ouguiyas (5 000 MRU) ou sa contrevaleur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera un dépôt direct dans l’un des guichets du Trésor Public de Mauritanie. Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.
2. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l’adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 05/ 04/ 2023 à 12 h TU. Les offres qui ne parviendront pas à l’heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le 05/ 04/ 2023 à 12 h TU, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis et, à l’adresse :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture**

**Avenue : M. Moktar Ould Daddah, Carrefour Cite SMAR, Immeuble Mouna, 2ème étage.**

1. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d’un montant de Trente mille Ouguiya (30 000 MRU) ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Chef de Centre**

**Taher Mohamed AHMED**